

Conservation, les bibliothèques et leurs partenaires

par Christian Peligry

Bibliothèque Mazarine

L'émergence de la conservation comme discipline scientifique au cours des trente dernières années a été rythmée par la création du CRCDG¹ en 1963 (devenu laboratoire du CNRS en 1979), par l'enquête sur les fonds anciens de 1975, le rapport Caillet de 1979, le rapport Desgraves de 1982 et les nombreuses journées d'études consacrées aux questions patrimoniales (notamment celles d'Arc-et-Senans, de Roanne et de Nîmes, pour ne prendre que ces exemples). La politique incitative de la Direction du livre et de la lecture à l'égard des bibliothèques municipales dès les années quatre-vingt, le lancement du plan de sauvegarde de la Bibliothèque nationale, avec l'éclosion des centres de Sablé et de Provins, enfin les recherches extrêmement fécondes stimulées par le projet de Bibliothèque nationale de France ont fait prendre conscience au plus grand nombre des nouveaux enjeux de la conservation en donnant à celle-ci une base résolument scientifique et une dimension qu'elle n'avait jamais eu auparavant.

Nul doute que la conservation du patrimoine écrit dépend, pour l'essentiel, de la détermination manifestée au jour le jour

par les différents acteurs qui contribuent à sa mise en œuvre. Ne s'agit-il pas en effet d'un travail de fourmi qui s'inscrit dans la longue durée ? Elle dépend, à coup sûr, des moyens que l'on a réussi à dégager pour créer des conditions techniques et financières favorables au déroulement harmonieux de l'entreprise : toute action ponctuelle, à plus forte raison un programme ambitieux induisent des coûts qu'il convient de chiffrer et d'inclure dans des enveloppes budgétaires toujours trop étroites. Mais l'un des atouts de la réussite réside aussi dans la qualité et le sérieux des partenaires que choisit le responsable d'une bibliothèque ou d'une collection patrimoniale : n'étant pas forcément lui-même architecte, climaticien, chimiste, photographe, spécialiste des moisissures, des champignons ou des insectes, n'ayant pas forcément au sein de son équipe, sous son autorité immédiate, de tels professionnels, il devra recourir à des experts, à des laboratoires de recherche ou des prestataires de service susceptibles de l'aider à formuler de bons diagnostics, capables de mener à bien les interventions qu'il a définies dans le champ immense de la conservation. En bon gestionnaire il doit s'entourer de précieux collaborateurs, à l'intérieur comme à l'extérieur.

1. CRCDG : Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques.

Les conditions climatiques

Les conditions climatiques font aujourd'hui partie de notre univers familier, et chacun sait utiliser dans les établissements qui possèdent des fonds anciens de quelle importance, thermohygromètres enregistreurs, voire luxmètres ou UVmètres. Encore ne suffit-il pas d'acquiescer chez Bioblock Scientific, ITT Metrix ou Richard et Pekly les instruments idoines, de les répartir judicieusement et surtout d'en bien régler le mécanisme ; il faut aussi tirer la leçon (oh combien dérangeante parfois !) de ces diables d'appareils qui dénoncent l'atmosphère beaucoup trop sèche ou beaucoup trop humide des magasins qui semblaient jusqu'alors bien tempérés et nous obligent à acquiescer, selon le cas, humidificateurs ou déshumidificateurs pour optimiser l'environnement climatique des locaux incriminés. Mais chaque bâtiment est singulier, presque unique, et génère une problématique différente.

Si une expertise s'avère nécessaire, on la confiera de préférence à un organisme tel que le COSTIC² dont un ingénieur a sillonné la France, ces dernières années, pour visiter plusieurs dizaines de bibliothèques municipales : non seulement M. Chardot rédigea un rapport circonstancié après chacun de ses déplacements, mais encore il consigna par écrit les résultats de son enquête et de son expérience professionnelle dans une excellente étude *Le Contrôle climatique dans les bibliothèques*. Une expérience de cette nature constitue parfois une aide non négligeable à la prise de décision, de même qu'un rapport écrit de l'APAVE³ peut faire avancer efficacement un dossier relatif aux problèmes de sécurité. Les gros travaux, dont le financement incombe à l'État ou aux collectivités locales ou même à ces différents partenaires liés par contrat, sont soumis à la procédure des marchés publics, éventuellement au contrôle des Monuments historiques lorsque les bâtiments ont été classés comme le château de Sablé.

2. COSTIC : Comité scientifique et technique des industries climatiques.

3. APAVE : Association des propriétaires d'appareils à vapeur et électriques.

Les chantiers moins conséquents sont en général confiés aux services techniques des communes, dans le cas des bibliothèques municipales : c'est ainsi que les magasins de la BM de Toulouse ont été pourvus de cloisons en plâtre destinées à réguler l'hygrométrie et à protéger les collections de la lumière qui pénètre à flots à travers les larges baies vitrées. En cas d'absence de stores ou de volets, il convient de faire poser sur les vitrages par une entreprise spécialisée un film incolore ou teinté (scotchint de 3M par exemple) capable de neutraliser les effets nocifs des rayons ultraviolets. À l'intérieur des magasins de stockage, les ampoules à incandescence et surtout les tubes fluorescents classiques seront remplacés par des lampes munies de filtres, comme les tubes Philips TLD 82, ou de gaines anti-UV (Tarlost) : une bonne entreprise locale se chargera de l'opération. Le contrôle de la lumière, de la température et de l'hygrométrie n'est pas un problème anodin ni toujours facile à résoudre ; il peut nécessiter des installations coûteuses comme une centrale de climatisation dont la BM de Troyes fournit un bon exemple.

Les connaissances que nous avons aujourd'hui sur le sujet et les progrès technologiques nous font un devoir d'inclure désormais au cœur de nos préoccupations le contrôle climatique. Nous savons bien que les matériaux constitutifs du livre (le papier, le cuir, le parchemin, les encres, les colles) ne restent pas inertes en toutes circonstances et souffrent, à des degrés divers, de la pollution, d'un excès de lumière, de sécheresse ou d'humidité. Cela est vrai pour les manuscrits du Moyen Âge, la *Bibliothèque polyglotte d'Alcalá* ou l'*Encyclopédie* de Diderot, et, plus encore, pour les ouvrages imprimés depuis le milieu du XIX^e siècle sur du papier à pâte de bois dont l'acidité galopante rongé les fibres de cellulose.

Du papier pour l'éternité

Afin de combattre ce feu lent qui consume les livres dans toutes les bibliothèques du monde (deux millions et demi de volumes à la Bibliothèque nationale de France, autant à la British Library, quatre-vingt millions dans les bibliothèques

d'Amérique du Nord), on a mis en œuvre un certain nombre de procédés qu'Astrid Brandt décrit, analyse et compare dans son ouvrage consacré à *La Désacidification de masse du papier*.

En France, seule la Bibliothèque nationale de France possède un équipement de type semi-industriel, conçu par le CRCDG, réalisé par la société Mallet et opérationnel depuis 1988-1989. En décembre 1994, la station de désacidification de Sablé-sur-Sarthe avait traité près de 110 000 volumes, provenant exclusivement de la rue de Richelieu. Il est permis d'espérer que le nouveau système, encore à l'étude aujourd'hui, mais qui fonctionnera avant la fin de ce siècle sur le cite de Marne-la-Vallée – avec une capacité annuelle de 300 000 volumes – sera accessible aux bibliothèques désireuses de sauvegarder leurs collections menacées d'autodestruction. Nous devons hélas constater que dans ce domaine bien particulier du traitement de masse des papiers acides, les partenaires des bibliothèques ne sont pas légion. Faut-il attendre néanmoins un miracle de la désacidification, sachant que celle-ci arrête provisoirement un processus inéluctable et donne par le fait même une espérance de vie plus longue aux livres malades mais sans restituer pour autant au papier la résistance originale ? Enfin, si la désacidification apparaît comme une pièce essentielle du dispositif, elle n'intervient qu'a posteriori pour sauver ce qui peut l'être – tout ce qui peut l'être – dans la production imprimée de la fin du XIX^e siècle. Nous devons conserver mais aussi préserver. Préserver, c'est faire en sorte que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets, c'est faire en sorte que le patrimoine en gestation soit exploitable demain, après-demain, le plus longtemps possible.

À cet égard la généralisation du papier permanent dont une norme internationale a été publiée en 1993 (ISO 9706 puis AFNOR Q 15013) garantirait sans doute mieux que tous les traitements curatifs du monde, et à meilleur prix, la pérennité des livres imprimés, poussière d'étoiles de la galaxie Gutenberg. Notre rôle ne consiste-t-il pas à tout mettre en œuvre pour en répandre l'usage auprès de nos partenaires que sont les papetiers, les imprimeurs et les éditeurs ?

Le microfilmage

À défaut d'être désacidifiés ou imprimés sur du papier conçu pour l'éternité, les documents peuvent faire l'objet d'une reproduction sur microfilm 35 mm ou 16 mm ou sur microfiche, selon leur format, leur nature (monographies ou périodiques), selon la présence ou l'absence d'illustrations. Le microfilmage s'imposera presque toujours comme une nécessité avant la restauration d'un ouvrage précieux mais sera vivement déconseillé dès lors que le livre, une fois restauré, sera corseté dans sa nouvelle reliure. Cette technique éprouvée, qui date déjà de plus d'un demi-siècle, subit vaillamment les avancées de la numérisation avec laquelle d'ailleurs elle entretient des rapports de complémentarité plutôt que de véritable concurrence.

Nullement désuet ni relégué dans le monde des vieilles lunes, le microfilmage apparaît toujours comme un moyen efficace de préserver le patrimoine écrit. L'ACRPP⁴ a déjà reproduit quelque 5 000 titres de journaux et périodiques français des origines à nos jours pour le compte de la Bibliothèque nationale de France et de nombreuses bibliothèques ou centres de documentation. L'atelier de l'ARMELL⁵, créé en 1984 et installé dans les bâtiments du château de Sablé-sur-Sarthe, annonçait à son palmarès environ 600 titres fin 1993 (périodiques, imprimés, manuscrits) provenant surtout des Pays de Loire mais aussi de toute la France. L'institut de recherche et d'histoire des textes, fondé en 1937, a déjà reproduit plus de 20 000 manuscrits du Moyen Âge conservés dans de nombreux établissements français.

Chemin faisant l'on vient d'énumérer quelques institutions, agences de coopération ou associations qui acceptent de travailler comme prestataires de service. Il existe, bien entendu, un certain nombre de sociétés prêtes à microfilmer les collections des bibliothèques de France et de Navarre. *Le Guide d'achat* publié par NTDA⁶, en 1993, en fournit une liste non exhaustive mais copieuse. Si l'on ne dispose pas d'un atelier fon-

tionnant en régie, il apparaît bien sûr séduisant de recourir à un prestataire extérieur qui travaille en général assez vite mais dont les résultats malheureusement sont de qualité inégale. L'expérience montre qu'un contrôle rigoureux s'impose lors du retour des documents originaux et des documents de substitution. Mais quelles que soient les difficultés rencontrées lors de la mise en place et le déroulement d'un programme de microfilmage, nul doute que cette technique constitue encore aujourd'hui un des axes majeurs de la conservation.

Reliure, maintenance et restauration

Si l'on excepte la BNF qui, dans la perspective de son futur déménagement, fournit un effort exceptionnel en matière de reliure (marché de 400 000 volumes passé en 1993 dans le cadre d'un appel d'offres européen), les bibliothèques françaises semblent plutôt afficher une certaine morosité. Les BDP consacrent en moyenne 10 % de leur budget d'acquisitions à l'équipement et à la reliure des ouvrages ; certaines BM déplorent que leurs crédits de reliure fondent comme neige au soleil (on constate une diminution de 41 % entre 1989 et 1993 à la BM de Lyon) ; le sort des BU n'est guère plus enviable puisque l'enquête de 1990 révèle que la moyenne nationale, en dépit des effets bénéfiques du rapport Miquel, ne parvient pas à dépasser 4,14 %. Et pourtant, on relie chaque année un million et demi de volumes « dont l'exécution s'appuie en France sur une situation restée souvent artisanale et n'ayant jamais fait l'objet d'une étude technico-économique approfondie » (Maurice Cossard). Il faut tenir compte, bien entendu, de la diversité des situations locales : quels ouvrages ou quelles catégories d'ouvrages, pour quel public, pour combien de temps et à quel prix ?

Le traitement initial des livres (plastification ou pelliculage, renforcement des charnières, confection d'une reliure « à la chinoise » comme à Toulouse ou à Chambéry) est la plupart du temps effectué sur place, à moins que la bibliothèque n'achète directement des séries déjà équipées en vue d'une utilisation

intensive (en particulier les bandes dessinées). La maintenance des collections a pour but de rendre tous les documents disponibles à tout instant : vaste programme qui suppose qu'un même volume soit visité régulièrement (tous les cinq ans ou dix ans ?) et qu'un pourcentage de documents de la bibliothèque (10 % à la BNF) fasse l'objet chaque année d'un examen et d'un traitement appropriés afin de rendre ces livres, ces brochures et ces périodiques propres à la consultation. Un tel objectif ne peut être atteint sans un repérage précis, régulier, constant, des documents valétudinaires, sans une opération de tri et d'orientation vers les traitements choisis par le bibliothécaire en fonction de critères physiques ou intellectuels : petites réparations effectuées sur place, constitution des trains de reliure, conditionnement divers selon la nature ou l'état du document examiné (banderolage, mise en pochette, voire utilisation de boîtes standard existant sur le marché).

La maintenance des collections, parfois peu spectaculaire, ne nécessite pas forcément de gros moyens techniques ou financiers ; mais elle peut amener les conservateurs à mettre en œuvre des technologies innovantes et complexes, tels la désacidification de masse ou le renforcement du papier par clivage ; elle les incite à rechercher de nouvelles façons de travailler susceptibles par exemple de résoudre un problème aussi simple en apparence et pourtant aussi considérable que la fabrication des boîtes en grande série. La société Maatel a développé à l'intention de la BNF un projet original consistant à enregistrer sur un micro-ordinateur les trois dimensions d'un document et plusieurs éléments d'identification que l'on transmet ensuite à un prestataire de service : à partir de ces informations, ce dernier réalise automatiquement les boîtes et les retourne (munies de cotes, titres ou codes-barres imprimés) à la bibliothèque où il ne reste plus qu'à les plier, et les mettre en place. « À la suite d'un appel d'offres, un prestataire s'est engagé à réaliser ce type de boîtes en carton permanent pour un prix de 30 F l'unité sur la base d'une commande de 40 000 boîtes par an » (Jean-Pierre Oddos).

Dernier maillon de la chaîne, la restauration apparaît non sans raison comme un constat d'échec, puisqu'on n'a pas su, en

4. ACRPP : Association pour la conservation de la reproduction de la presse périodique.

5. ARMELL : Agence régionale des métiers du livre des Pays de Loire.

6. NTDA, 9, rue Bleu, 75009 Paris.

définitive, garder le document dans un état idéal de conservation. Principes et méthodologie de la restauration ont été largement exposés par différents auteurs aussi bien dans l'ouvrage récent consacré à *La Conservation* (Paris, Le Cercle de la librairie, 1995) que dans le volume publié par la BNF en 1992 *Restauration des livres manuscrits et imprimés*.

En ce qui concerne les ateliers de restauration où livres précieux et fragiles reçoivent les soins d'urgence prodigués par des mains expertes, nous devons distinguer d'une part ceux qui fonctionnent au sein des bibliothèques dépendant du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale (BNF, BNU de Strasbourg, BU de Montpellier, de la Sorbonne, bibliothèque Mazarine, BM de Toulouse, etc.), d'autre part les ateliers privés, partenaires obligés des établissements qui en sont dépourvus. Depuis dix ou quinze ans, les ministères de tutelle s'efforcent de prendre leurs responsabilités dans ce domaine en consacrant des crédits de plus en plus importants aux travaux de restauration que sollicitent les institutions détentrices de collections patrimoniales.

De façon très concrète, les bibliothèques ont la possibilité de s'adresser à un certain nombre d'ateliers dispersés, composés pour la plupart d'une ou de deux personnes, et dont il convient de vérifier au préalable le sérieux et la compétence. La DLL, le Conseil national supérieur du patrimoine des bibliothèques, les conseillers généraux pour le livre ou les conservateurs spécialisés de la BNF dispenseront à cet égard de précieux conseils, même s'il n'existe pas une liste de restaurateurs agréés comme dans les musées.

Les incendies dévastateurs, les inondations provoquées par une crue séculaire ou plus prosaïquement par la rupture d'une canalisation, les infestations dues à la présence et à la propagation d'insectes ou de micro-organismes constituent autant de phénomènes, exceptionnels sans doute, mais néanmoins récurrents dans l'histoire des bibliothèques. Point n'est besoin de remonter à l'incendie d'Alexandrie : au cours des dix dernières années de nombreux établissements, en France comme à l'étranger, ont été soumis à l'épreuve de l'eau et du feu, ou victimes d'épidémies de toutes sortes qui ont obligé les responsables à mobiliser les forces vives de leur bibliothèque et à déclencher de véritables plans d'urgence pour sauvegarder ce qui pouvait l'être.

Le CRCDG, le laboratoire de la BNF, voire les laboratoires d'analyse médicale en province offriront alors leurs services pour détecter la présence de champignons actifs ou de larves d'insectes vivants ; les stations de désinfection de la BNF (Sablé et Provins), celles que possèdent parfois les Archives départementales et plus souvent les centres hospitaliers, ou encore celles qui relèvent du secteur privé ou associatif (société Stérichem, la Reliure administrative, CICL d'Arles) permettront, avec des tarifs très divers, de désinfecter à l'oxyde d'éthylène les ouvrages contaminés.

Enfin, en cas d'inondation (et n'oublions pas que lors d'un incendie des quantités considérables de documents peuvent être mouillés par les lances des pompiers !), les volumes gorgés d'eau seront éventuellement dirigés vers des entrepôts frigorifiques capables de les congeler à -30° puis séchés par lyophilisation, procédé couramment utilisé dans les indus-

tries agro-alimentaires et pharmaceutiques, mais qui demeure encore expérimental dans les bibliothèques françaises. Ce traitement a été appliqué notamment aux livres rescapés de l'incendie du parlement de Bretagne en 1994.

Quelle que soit la fascination exercée par une bibliothèque « immatérielle », entièrement peuplée d'écrans, de terminaux et de CD-ROM, nous ne pouvons échapper, à l'aube du XXI^e siècle, à une accumulation de livres, de périodiques, de documents graphiques et photographies. Ainsi quelque dix millions de livres ont été recensés à la BNF, cinq à six millions de livres antérieurs à 1811 sommeillent dans 350 bibliothèques municipales en France, quatre milliards d'ouvrages édités depuis 1850 investissent les bibliothèques des douze pays de la Communauté européenne. Le patrimoine s'est formé au fil des siècles et doit affronter l'inconnu des siècles à venir, entraînant dans son sillage ce qui, peu à peu, avec la patine du temps, deviendra le patrimoine de demain. Nous n'en sommes que les éphémères gardiens mais notre mission, aujourd'hui, s'enrichit de tous les apports de la technique et de la science modernes en perpétuelle évolution et en progrès constant. Non seulement il nous faut utiliser au mieux les ressources humaines, les compétences et les moyens financiers dont nous disposons, mais encore il faut nous ouvrir vers l'extérieur et, en fonction des priorités qui auront été définies, rechercher les meilleurs fournisseurs, les meilleurs experts, les meilleurs laboratoires, les meilleurs des prestataires de service, en un mot les partenaires qui nous aideront à assumer pleinement notre rôle.

Accidents majeurs et catastrophes naturelles

On ne saurait terminer ce trop bref exposé sur les partenaires des bibliothèques en matière de conservation sans évoquer les organismes publics ou privés capables de répondre à des besoins spécifiques, liés bien souvent à des catastrophes naturelles ou à des accidents graves qui mettent en péril des collections entières.

Bibliographie

La conservation : principes et réalités. – Paris, Le Cercle de la librairie, 1995.

Reliures et bibliothèques : Actes du colloque international « Reliure : la renaissance ». – Paris, Éditions Technorama, 1994.

« Préservation et restauration des documents sur papier », *La Gazette des archives*, n° 155, 1992.

Préservation du patrimoine des bibliothèques et archives d'Afrique francophone. – Paris, Sablé-Sarthe, 1988.

Matériels, services, fournisseurs pour la conservation et la mise en valeur des collections des bibliothèques. – Massy, 2^e édition, 1989.